



CODE RNCP : 35924

NIVEAU : Diplôme de niveau 6

CERTIFICATEUR : CNAM

DATE DE LA PUBLICATION DE LA FICHE : 01/09/2021

DATE D'ÉCHÉANCE DE L'ENREGISTREMENT : 31/08/2026

CODE NSF : 314 - 313 - 310

FORMACODE(S) : 32054 - 31637

CODE ROME : M1401 - M1203 - M1604 - M1605



LIEN FRANCE COMPÉTENCES : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35924/>

PUBLIC

Candidats âgés de 16 à 29 ans révolus.

Sans restriction d'âge dans le cas où le candidat est officiellement reconnu travailleur handicapé ou sportif de haut niveau, ou s'il envisage de créer ou reprendre une entreprise supposant l'obtention du diplôme.

PRÉREQUIS

Le parcours L3 est accessible aux titulaires du DEUG, d'un BTS, d'un DUT ou tout autre diplôme universitaire de niveau Bac+2 ou aux titulaires d'un titre homologué équivalent ou aux auditeurs du Cnam ayant validé les 120 crédits d'une licence dans un domaine de formation compatible avec la spécialité visée.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Modalités d'accès : Sur entretien et dossier. Validation de la candidature sous 1 mois sous réserve des accords de prise en charge ou signature du contrat d'apprentissage.

Délais d'accès : « La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. » (Article L.6222-12 du Code du travail)

Accessible via VAE - <http://www.vae.gouv.fr>

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

A l'issue, le/la jeune sera capable de :

- Former et qualifier des managers en organisation, en capacité de gérer des projets d'organisation en intégrant les dimensions contractuelles, juridiques, et de contrôle financier
- Conférer des compétences en management de proximité, en méthodes, en mise en œuvre de démarches et d'outils d'organisation, en communication dans l'organisation et avec ses environnements

PERSPECTIVES POST-FORMATION

La licence MGO est une formation qui conduit directement les diplômé.es à une insertion professionnelle et à prendre en charge les tâches précises relevant de diverses fonctions en management et gestion de projets

Une qualification des manager polyvalent, en capacité de gérer des projets et des processus en intégrant les dimensions contractuelles, juridiques, et de contrôle financier.

Suivi de parcours en Titre MDO, RRH, Master Marketing Vente

VALEUR AJOUTÉE

- accompagnements (point écoute),
- projets pédagogiques,
- partenariats
- réseau d'anciens élèves
- Semaine professionnelle
- Partenariat avec le CNAM

LIEU DE LA FORMATION

Locaux de la Haute Ecole d'Arras (HEA)
28 rue Baudimont à Arras

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Théories – pratiques – mises en situation professionnelle – Interventions de professionnels

Cas pratique – mises en situation – exposés – projets

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION

Etudes de cas, analyse de dossiers, synthèses, mises en situation, épreuves écrites individuelles

La délivrance de la licence est conditionnée par la réalisation d'un rapport d'activité professionnelle permettant de vérifier l'acquisition des compétences visées par la licence

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue. Chaque ensemble d'enseignements à une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.

Validation totale ou partielle des blocs de compétences

DURÉE DE LA FORMATION

535 heures en centre de formation

Début de la formation à compter de septembre

ENTREPRISES

- Entreprises de secteur privé, public
- Associations
- Organisations professionnelles,
- Cabinets de conseil
- Organismes de sécurité sociale
- Organismes de protection sociale (mutuelles, caisses de retraite...)

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Minimum 8 – maximum 35

PROGRAMME

UAM 10D Expérience prof. et rapport d'activité

CCE 105 Communication prof. écrite et orale

FPG 114 Outils RH

DRA103 Règles générales du droit des contrats

DRS101 Droit du travail : relations individuelles

DSY 020 Méthodes et outils de l'organisation

DSY 006 Démarches et outils de l'organisateur

MSE101 Management des organisations

CCG100 Comptabilité et contrôle de gestion

USEC4R Stratégie marketing du tourisme

ANG 320 Anglais Professionnel

TRA001 Autonomie

REN001 Rentrée

D'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celle proposée dans le cadre de la convention au niveau national.

La liste des formateurs de cette formation peut être communiquée sur demande.

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Accueil et accès des publics en situation de handicap.

Locaux : Réglementation ERP – Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Adaptation pédagogique de la prestation possible en fonction de la situation

Service handicap du CFA Jean Bosco :

handicap@cfajeambosco.fr

Service mobilité du CFA Jean Bosco :

mobilité@cfajeambosco.fr

TARIFS DE LA FORMATION

Conditions tarifaires sur demande

Selon le décret n°2019-956 du 13 septembre 2019 «fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage». Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Tarif de la formation : coût parcours OPCO par année de formation **6556 € 00**. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap).

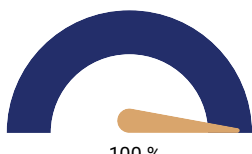
Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé.

Article L.6211-1 : « La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal. »

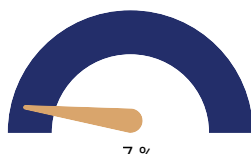
Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du code du travail : « Les personnes morales mentionnées à l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent (...) », à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.

TAUX DE LA DERNIÈRE SESSION DE FORMATION 2025

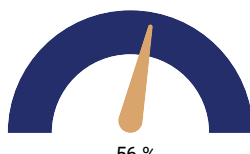
Taux d'obtention des diplômes ou titres professionnels



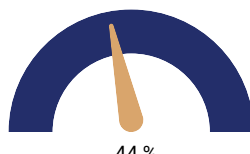
Taux d'interruption en cours de formation



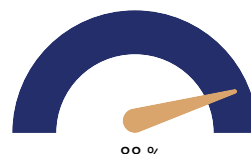
Taux de poursuite d'études*



Taux d'insertion professionnelle à 6 mois*



Taux d'insertion professionnelle en lien avec le métier*



Lien Insee : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1511111?geo=FRANCE&table=1&graph=1>

* Source : issue de la consolidation des enquêtes réalisées sur l'action
* NC Non Connue

COORDONNÉES

UFA BAUDIMONT

17 rue Saint Maurice – CS 40573 - 62000 ARRAS Cedex

03 21 16 18 00

EXPERT MISE EN RELATION SERVICE DÉVELOPPEMENT DU CFA

developpement@cfajeambosco.fr

SERVICE DÉVELOPPEMENT UFA BAUDIMONT

relations-entreprises@baudimont.com



www.hea-baudimont.com
www.ensemble-baudimont.com